L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 31 JUILLET 1861. — G. P. WEISSE, F. LIMET, S. DUFOUR, S. MARRY } Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 31 JUILLET.

☞ **Voir la seconde page, pour:**
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux.

AVIS.

☞ Le prix des annonces de décès, de mariage, de candidature, de compagnies militaires, de loges maçonniques, et de toute autre annonce bornée à un petit nombre d'insertions, doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance. Les avis de cette nature qui seront apportés dans nos bureaux sans paiement préalable ne seront pas insérés.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J. B. Crozat, rue St-Pierre, entre Levée et Chartres—Meubles et effets divers.

Par P. J. Spear, 74, Chartres—Articles divers.

Par le Shérif, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, le fonds d'une manufacture de balustrades en fer, situé au No 146, rue du Camp, entre celles Girod et Lafayette, 1er District, ainsi le terme restant du bail des dits lieux et un lot de meubles, &c.

Les aveux.

Pour donner une idée à nos lecteurs de l'effet qu'a dû produire au Nord la terrible leçon infligée à l'insolent orgueil des républicains noirs, nous ne saurions mieux faire que de reproduire quelques passages des articles publiés par le *Herald* le 23 juillet en regard de son article du 22 dans lequel croyant à la victoire des Fédéraux il se livrait à toute la joie du triomphe. Voici d'abord le dithyrambe du 22 ayant pour titre: "*La grande victoire unioniste à Bull's Run! Que la matinée s'ouvre brillamment!*

"En félicitant nos lecteurs sur la capture des batteries rebelles à Bull's Run, dans la Virginie occidentale, nous pensons que l'importance de cette victoire n'est pas exagérée si nous la classons parmi ces grands exploits militaires qui, dans les temps anciens et modernes, ont renversé ou présagé la chute des empires, des royaumes ou des entreprises révolutionnaires. En d'autres termes, il est maintenant rendu évident que les armées de nos Etats révoltés ne peuvent tenir devant les armées de l'Union.

"Nous nous attendions à ce résultat de la rencontre entre le général McDowell et le général Beauregard, après les brillants exploits de nos forces unionistes dans le Missouri, sous les ordres du général Lyon et du colonel Siegel, et dans la Virginie occidentale sous les ordres du général McClellan. Dans toutes ces rencontres avec les rebelles la supériorité de nos volontaires unionistes dans tout ce qui est essentiel pour faire de bons soldats, a été prouvée d'une façon frappante.

"Le prestige de la bonne cause—la cause de la vérité, de la justice, des droits populaires, de la sécurité rationale et individuelle et du bonheur—la cause de la loi et de l'ordre contre l'anarchie et le despotisme au Nord et au Sud—expliquera cet invincible héroïsme de nos soldats. Chacun d'eux connaît le poids de la grave responsabilité qui pèse sur lui comme soldat combattant pour l'Union et ainsi inspiré chacun d'eux devient un héros.

"L'effet moral de cette importante victoire dans la Virginie occidentale vaudra à la cause de l'Union, nous en avons l'espoir, plus qu'une addition de 200,000 hommes à nos armées!"

On sait comment par la suppression des dépêches télégraphiques de la soirée les journaux de New York du 22 ont été maintenus dans l'erreur où les avaient plongés les télégrammes envoyés par leurs agents dans la journée. L'article dont nous venons de traduire quelques passages n'est qu'un échantillon du genre. Toutes les feuilles républicaines étaient dans le délire du triomphe, mais l'illusion a peu duré, dans la matinée du 22 le télégraphe est venu révéler le véritable état de choses et la consternation a succédé à l'exaltation. Les dépêches et les correspondances qui ont paru dans les journaux du 23 ont dévoilé l'étendue du désastre subi par l'armée fédérale. Il a fallu expliquer la défaite et les 24 on a commencé à en pallier l'importance. Mais dans son numéro du 23 le *Herald* laisse échapper les aveux suivants qu'il est bon d'enregistrer et qui contrastent singulièrement avec ses élans de la veille.

Sous le titre "Une victoire pleine de promesses changée en une désastreuse défaite" nous trouvons les passages que voici:

"Notre réjouissance de la victoire de Bull's Run était prématurée. Cette victoire pleine de promesses s'est changée en une désastreuse défaite. Nous n'avons aucune explication à donner de la panique qui a saisi nos troupes en retraite excepté que ne s'attendant à rien autre chose qu'à une victoire, elles n'étaient nullement préparées, moralement, stratégiquement et par expérience, aux devoirs d'une retraite......

"Le danger qui menace maintenant Washington est positif et formidable et toutes les troupes de tous les points qui sont disponibles doivent être envoyées au secours de la capitale.

"............La guerre cesse maintenant d'être une marche non interrompue de nos forces en avant vers le Sud. Le gouvernement, dans une seule journée, et dans la capitale de la nation, est jeté sur la défensive............"

Dans un autre article sur la responsabilité de la défaite le *Herald* s'exprime ainsi:

"Il ne peut plus y avoir de doute sur la nature désastreuse de la retraite de notre armée de Bull's Run aux hauteurs d'Arlington. En tués, blessés ou prisonniers la perte se monte probablement à VINGT MILLE hommes, y compris un grand nombre des meilleurs officiers avec la totalité d'une splendide artillerie. De fait ça été une déroute plutôt qu'une retraite..... ça été une défaite de Waterloo."

Les malheureux rédacteurs du *Herald*, dans la confusion où les a plongés ce passage subit d'un chant de victoire à un hymne funèbre, de l'exaltation du triomphe à l'humiliation de la défaite, tombent dans les divagations les plus risibles pour expliquer ce changement à vue dans le programme de la grande course de Manassas. Oubliant qu'ils ont pris soin eux-mêmes d'énumérer pompeusement toutes les troupes de la Grande armée, et qu'ils ont intitulé la liste donnée par eux des généraux et des colonels "liste des héros de la bataille", ils cherchent à donner le change au public sur le caractère de la lutte en prétendant que les fédéraux n'ont pas eu plus de vingt mille hommes engagés tandis que les confédérés en avaient, à leur dire, quatre-vingt dix mille—mensonges inconcevables démentis à chaque ligne de leurs dépêches et de leurs correspondances. Puis ils se mettent à chercher un bouc émissaire sur lequel ils puissent faire peser tout le fardeau de la défaite.

Le *Herald* n'épargne que le vieux Scott pour lequel il a une prédilection prononcée. C'est la faute du président Lincoln qui n'a pas voulu écouter Scott, c'est la faute aux ministres, c'est la faute aux politiciens qui ont forcé la main à Scott; puis c'est la faute à Patterson, le Grouchy de la journée, c'est la faute au colonel Miles de la réserve, c'est la faute aux officiers qui n'ont pas su commander leurs hommes, enfin c'est la faute aux charretiers des équipages qui ont commencé la panique, et aux gens du civil qui ont donné l'exemple de sauve qui peut, bref c'est la faute à tout le monde à l'exception de l'immaculé *Herald* qui ne pèche jamais.

Dans le même numéro où nous avons puisé nos citations, le *Herald* a l'impudence de dire que la bataille de Bull's Run (Stone Bridge) a prouvé mathématiquement que le Sud était à la merci du Nord!! Le raisonnement vaut la peine d'être reproduit. "Le Sud ne peut résister au Nord que si un de ses soldats peut battre cinq soldats yankees; or à la bataille du 21 il y avait deux méridionaux contre un Yankee et ce n'est qu'à grand peine que les Confédérés ont remporté la victoire—donc c'en est fait du Sud." On ne peut se moquer plus agréablement de ses lecteurs et le *Herald* en a une centaine de mille.

La *Tribune* réclame la démission en masse du cabinet, et si maître Greeley n'était pas un philanthrope ennemi de la peine de mort, son journal ne demanderait rien moins que la tête des ministres de Lincoln. Aucun des journaux républicains n'a le courage de tirer la seule conclusion logique de la défaite de l'armée fédérale c'est-à-dire de reconnaître l'impossibilité de subjuguer le Sud.

Le *Daily News* profite de la circonstance pour faire un nouvel et énergique appel aux populations du Nord en faveur de la paix.

Arrivée du prince Napoléon.—Le prince Napoléon Bonaparte est parti de Lisbonne le 8 juillet avec sa femme la princesse Clotilde, fille du roi Victor-Emmanuel, pour New York. On verra par les dépêches que Lincoln a envoyé un assistant secrétaire d'Etat à New York, pour offrir aux illustres voyageurs l'hospitalité dans la Maison Blanche. Les circonstances sont peu favorables pour une visite à la capitale et l'hospitalité dans une ville assiégée n'a rien d'attrayant. Nous ignorons si le voyage du prince Napoléon a un but politique.

Condamnation de Mirès.—Le tribunal de police correctionnelle de Paris a condamné MM. Mirès et Solar, à cinq ans d'emprisonnement et à 3,000 fr. d'amende chacun. Le comte Siméon a été déclaré civilement responsable du déficit existant dans les dépôts de la caisse des chemins de fer.

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DEPECHES DE L'APRÈS-MIDI.

Nouvelles de Hayti.

New-York, 30 juillet.—Des avis de Port-au-Prince, du 14, annoncent qu'il y avait six navires de guerre espagnols dans ce port.

Nouvelles du Nord.

Alexandrie, 30 juillet.—Les tentatives d'embauchement faites par les sécessionistes auprès des soldats fédéraux sont devenues si audacieuses depuis quelques jours, que le général Runyan a ordonné l'arrestation de toutes les personnes suspectes.

Washington, 30 juillet.—Le général McClellan recevra tous les pouvoirs de commandant en chef.

L'assistant secrétaire d'Etat est allé à New-York pour inviter le prince Napoléon et la princesse Clotilde à visiter Washington et à accepter l'hospitalité à la Maison Blanche.

Au Sénat, un amendement au bill de l'emprunt ayant pour objet d'autoriser l'émission de bons du trésor, de cinq piastres, a passé.

Le bill pour accroître le personnel du service médical et interdire la vente de liqueurs aux soldats sous peine de $25 d'amende pour chaque infraction, a passé.

Le sénat a passé un autre bill allouant dix millions pour des achats d'armes.

Canada et Angleterre.

Toronto, 30 juillet.—Le *Globe* dit que les sympathies du peuple anglais seront retirées du Nord.

Le *Leader*, organe du gouvernement, réclame l'envoi de nouvelles troupes au Canada.

New York, 30 juillet.—Le *London Times* dit que le message de Lincoln confirme l'impression produite par son discours d'inauguration, et ajoute qu'après une perte immense en existences et en humiliations de la part du Nord, le résultat sera la reconnaissance de la Confédération du Sud.

(DEPECHES DE NUIT.)

Insubordination des Zouaves-Pompiers.

Ils se révoltent et sont emprisonnés.

Washington, le 30 juillet — Les Zouaves-Pompiers de New York ont été insubordonnés depuis la dernière retraite. Ils se sont révoltés samedi, et un régiment a reçu l'ordre de les contenir. Neuf d'entre eux sont en prison pour avoir essayé de déserter.

Le capitaine Waller, aide de camp du général Tyler, le lieutenant Gorton et le colonel Keyes manquent à l'appel.

Le commis en chef, Cox, du département de la marine, a été nommé aide-secrétaire.

Les démocrates du parti Douglas regrettent de n'avoir plus de chef.

Le président refusé de dire pour quelle raison les commissaires de la police de Baltimore ont été arrêtés.

Un parti de Confédérés sonde le Potomac près de Coon's Ford.

Le général McClellan défend aux régiments qui partent d'emporter leurs armes.

Un contrebandier, qui vient d'arriver, informe le général Scott qu'il n'y a pas de Confédérés à la station de Spring Field.

Le correspondant du *World* dit que les Confédérés se meuvent au nord-est, au sud-est, et au sud-ouest de Manassas, avec l'intention de faire trois approches simultanées vers Washington.

Les sentinelles des Confédérés sont stationnées tous les 5 milles, de Harper's Ferry au fort Monroe, sur le Potomac et le Chesapeake.

Congrès des Etats-Unis.

Le bill d'impôt direct comprend 3 pour cent sur les revenus, 5 cents sur les liqueurs distillées, et 2 cents sur les boissons fermentées.

Tous les démocrates et les hommes du Sud ont voté contre le bill qui a passé à une majorité de 17 voix.

Propositions de Paix rejetées.

A la Chambre, Cox a demandé qu'on fît des propositions de paix. 42 membres ont voté en faveur de sa proposition, parmi lesquels nous remarquons Cox, Webb, Morris, Nugent, Pendleton, Vallandigham de l'Ohio, Cravens, Holman, Lane, Voorhies de l'Indiana, Logan, Richardson et Robinson de l'Illinois.

Le Sénat a adopté l'amendement au bill du tarif, augmentant le présent tarif de dix pour cent, et imposant dix pour cent sur la liste des marchandises qui entraient en franchise. Sept membres ont voté contre cet amendement.

La nomination de John Underwood, de la Virginie, comme cinquième auditeur de la trésorerie a été confirmée.

A la Chambre, le bill allouant un million et un quart de piastres pour la construction de 12 steamers d'un faible tirant d'eau, a été adopté.

Le bill défendant la vente de liqueurs alcooliques aux soldats, a été adopté au Sénat.

Le bill relatif à la punition des entrepreneurs déloyaux est devenu loi.

Le bill du tarif a été adopté par 22 voix contre 18.

Evacuation de Hampton.

Les fédéraux se sont enfuis de Hampton; mais le gén. Butler leur a ordonné d'y retourner.

De Caire.

Cairo, 30 juil.—Les troupes campées ici s'attendent à une attaque. On retire les troupes du Nord et de l'Ouest du Missouri.

De la capitale Confédérée.

Richmond, 30 juil.—Le Congrès a confirmé à l'unanimité la nomination de Beauregard, au grade de général de l'armée confédérée; sa commission datera du 21 juillet.

Le bill suivant, adopté en séance secrète, a été publié:

Un bill autorisant les soldats à envoyer des lettres sans payer le postage préalablement. Le postage devant être perçu au bureau de destination.

Ce bill accorde le même privilége aux membres du Congrès.

Mouvements militaires au Tennessee.—Une correspondance du *Memphis Avalanche*, datée de Randolph, 27 juillet, donne quelques détails sur une expédition partie sous le commandement du général Pillow.

L'expédition est partie à bord des bateaux à vapeur suivants: John Simonds, Alonzo Child, W. M. Morrison, New Falls City, Edw. Howard et Grampus. Le Grampus, qui est très rapide, est à l'avant-garde avec l'Alonzo Child: les autres bateaux suivront à distance. Le général Pillow et son état-major étaient à bord, et le colonel McGowan, du Tennessee, devait commander une brigade. Les troupes se sont embarquées à Memphis le 26 et à Randolph le 27. Les régiments du colonel Preston Smith et du colonel J. V. Wright font partie de l'expédition. Il y a quatre compagnies de cavalerie admirablement montées. L'expédition a quitté Randolph le 27 au soir, et elle devait être renforcée à Union City par plusieurs régiments.

—Une dépêche de Cairo du 23 juillet porte ce qui suit:

La nouvelle de la défaite des troupes fédérales à la jonction Manassas a enhardi les Sécessionistes du Missouri et du Kentucky, et le recrutement a lieu des deux côtés du Mississippi.

Des corps considérables de Sécessionistes s'assemblent sur la rive du Kentucky presqu'en face Bird's Point. Cet endroit est menacé d'une attaque immédiate et les troupes qui sont ici sont prêtes à y résister.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par voie télégraphique.)

Pointe-aux-Pères, 2 juillet.

Voici le résumé de quatre jours de nouvelles apporté par le *North American*. Il y avait à bord 174 passagers et $30,000 en numéraire.

Les débats du parlement étaient dépourvus d'intérêt.

La démission de lord Hobart, comme secrétaire de la guerre, quoique non officiellement annoncée, était certaine. On parlait de sir N. G. Lewis, comme son successeur.

Lord Palmerston avait reçu une députation relativement au commerce des esclaves.

Le ministre a répondu que de nouveaux croiseurs avaient été envoyés sur la côté d'Afrique, et que le gouvernement des Etats Unis coopérait plus activement que jamais à la suppression du commerce prohibé.

Le *Herald* reproduit le bruit que M. Gregory, membre du parlement, a accepté la surintendance du Trésor, abandonnée par M. Dargnell au sujet de la conduite du gouvernement dans l'affaire du contrat de Galway.

Les consolidés fermaient de 90 1/8 à 90 1/4.

On dit que le nouveau ministre de France à Turin sera M. Bennedetti, qui passe pour être très sympathique à la cause italienne.

On répétait encore que le prince Napoléon irait en Amérique.

La Bourse était active et fermait à 67 85.

M. Staempfli a été élu président de la confédération suisse pour 1862, et le docteur Furrer vice président.

Lamoricière a refusé le commandement de l'armée du pape.

Mazzini a publié un manifeste rempli de lamentations sur l'inaction du gouvernement, et qui prétend que l'Italie a perdu bien du terrain depuis six mois. Il faut que le gouvernement seconde un nouveau mouvement de Garibaldi.

Voici le résumé de la réponse de l'empereur d'Autriche au président de la diète hongroise, sur la présentation de l'adresse:

"J'ai remarqué avec satisfaction le bon esprit de la diète hongroise. J'espère que les représentants du pays recevront dans les mêmes dispositions la réponse que je suis sur le point d'adresser à la diète dans l'intérêt du pays et pour le bien général de mon peuple. Je donnerai cette réponse aussitôt que possible."

Nous lisons dans l'*Union de Lafourche*:

M. Martin Maguire de Thibodeaux en chassant l'écureuil, dimanche matin, sur l'habitation du juge Gaion a été mordu à la cheville par un serpent à sonnettes. Tous les antidotes ont été vainement essayés, M. Maguire est mort mercredi dernier.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à ouvrir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On [illegible] porteurs.

La Bourse de New-York.—La Bourse de New-York a subi le lendemain de la bataille une baisse de 3 à 5 pour cent sur presque toutes les valeurs, sous le coup des nouvelles du théâtre de la guerre.

Les Colonels de Lincoln.—Les journaux de New-York publient les listes suivantes des officiers fédéraux tués ou blessés.

Tués.—Colonel Slocum, du 2ème du Rhode-Island.
Colonel Slocum, du 22ème new-yorkais.
Colonel Wilcox, du 1er du Michigan.
Colonel Cameron, du 79ème new-yorkais.
Lieutenant colonel Nugent, du 69ème new-yorkais.
Lieutenant colonel Fowler, du 14ème new-yorkais.
Capitaine Thomas F. Meagher, du 69ème new-yorkais.
Capitaine McCook.
Capitaine Gordon, du 11ème du Massachusetts.
Capitaine Fay, du 2ème du Rhode Island.
Capitaine Ellis, du 71ème new-yorkais.
Capitaine Start, du même régiment.
Capitaine Tower, du 2ème du Rhode-Island.
Lieutenant Tiebaut, des zouaves pompiers de New-York.
Lieutenant Dampsey, du 2ème de New-York.
Lieutenant Prescott, du 2ème du Rhode-Island.

Blessés.—Colonel Farnham et le major Lozier, des zouaves pompiers de New-York, grièvement.
Colonel Larrence du 5ème du Massachusetts.
Colonel Tompkins, du 2ème new-yorkais.
Colonel Hunter, de l'armée des Etats Unis; une balle à travers les deux joues (mortellement.)
Colonel Corcoran, du 69ème new-yorkais.
Colonel Clark, du 1er du Massachusetts.
Colonel Martin, du 71ème new-yorkais.
Colonel Heintzelman, de l'armée des Etats-Unis, légèrement au bras.
Colonel Marston, du 2ème du New-Hampshire, un bras emporté.
Lieutenant colonel Cregier, des zouaves pompiers de New York.
Le major Ballou, du 2ème du Rhode-Island, grièvement atteint par un boulet à la tête et à la cuisse.

Les patriotes de Lafourche.—Nous trouvons dans l'*Union* de Lafourche, le patriotique appel qui suit:

Appel au peuple de Lafourche.

Nous avons résolu de lever une compagnie dans cette paroisse pour le service actif, soit dans l'Etat, soit hors de l'Etat, selon que les circonstances de guerre l'exigeront. Nous sommes convenus de recevoir et d'enrôler immédiatement des recrues.

Tous seront équipés et défrayés sans qu'il leur en coûte rien; chaque soldat aura droit à une prime de dix dollars ($10) payable dès que la compagnie formée aura été acceptée et admise au service.

Nous nous ferons un plaisir et un devoir d'employer tous les moyens dont nous pouvons disposer afin d'assurer la santé, le bien-être et la sécurité des membres de la compagnie.

Planteurs de la paroisse, vous qui êtes les plus intéressés, les plus menacés dans votre fortune en la présente guerre, venez à notre aide et secondez nos efforts de toute votre puissance, de toute votre énergie!

Créoles, nos compatriotes, nous comptons sur vous! Voici une nouvelle occasion de faire briller votre patriotisme, de soutenir l'antique renommée de votre esprit chevaleresque: cette idée vous suffira pour accourir de suite dans nos rangs et compléter notre compagnie. Venez, la victoire vous appelle à un autre Manassas!

Louis Bush, J. K. Gourdain, John A. Collins, Joseph P. Tucker.
Lafourche, 24 juillet 1861.

Extrait du *Courrier des Etats-Unis*.

Le *Courrier des Etats-Unis* du 23 juillet, publie les réflexions suivantes, sur la bataille de Manassas:

Quelques dépêches croient devoir attribuer ce revirement de la journée à l'arrivée providentielle du corps d'armée de Johnston, venant de Winchester. Nous ne partageons pas cet avis. La réserve qui est venue si inopinément changer la face des choses avait à coup sûr été préparée d'avance et reçu son rôle dès le matin. Cela ressort jusqu'à l'évidence de la marche générale de la bataille; en restant des heures entières sans répondre au feu des assaillants, en se repliant par degrés, en prolongeant la lutte jusqu'à la tombée du jour, les Confédérés n'ont pas eu d'autre but que d'attirer insensiblement l'ennemi vers le point et le moment favorables pour foudroyer sur lui. L'heure avancée de la soirée où le retour offensif a eu lieu, s'explique double ment par l'intention de trouver des adversaires plus épuisés et d'ajouter à la défaite la confusion de l'obscurité.

Nous considérons comme également improbable la version qui attribue le désastre de l'armée fédérale à une panique sans motif qui, commençant parmi les conducteurs de bagages et les suivants du camp, se serait propagée dans les rangs. De pareils incidents ne sont pas rares; mais ils ne prennent jamais de grandes proportions et sont toujours de courte durée. Que cette cause ait en sa part dans l'étendue de la déroute, cela est plus que probable, mais elle n'a pu, dans aucune hypothèse, en être l'origine réelle.

Les détails qu'on lira plus loin montreront que les proportions de ce revers dépassent de bien loin, sous tous les rapports, les évènements antérieurs de la guerre. On n'accuse pas moins de 2500 à 3000 morts; toute l'artillerie fédérale est restée aux mains des vainqueurs, et il est probable qu'il en est de même d'une grande partie des équipages; le nombre des prisonniers doit aussi se compter par milliers. Enfin, non seulement Centreville et Fairfax Court House sont retombés au pouvoir des Confédérés, mais les régiments débandés sont venus sous l'aiguillon de la peur se réfugier tout d'une traite derrière les fortifications des hauteurs d'Arlington.

Si le général Beauregard est en mesure de poursuivre ses avantages, en profitant de cet immense désarroi, tous les camps avancés ont dû tomber en son pouvoir, et Washington même pourrait ne pas être en sûreté.

C'est du reste ce que l'on a compris au siége du gouvernement. Tous les renforts à portée, tant en hommes qu'en artillerie, ont été expédiés en hâte sur la rive virginienne pour arrêter l'ennemi. Ces troupes fraîches, protégées par les retranchements d'Arlington, pourront seules tenir tête aux vainqueurs. Quant à l'armée du général McDowell, elle doit être considérée pour le moment comme anéantie. De semblables déroutes, on ne se remet pas du jour au lendemain.

Il serait impossible et superflu de chercher à dépeindre la consternation produite par ces nouvelles,—d'autant plus foudroyantes qu'elles ont succédé sans transition à la joie d'une fausse victoire. A l'impression de l'événement public viennent se joindre les anxiétés particulièrement terribles que les soldats qui tombent aujourd'hui étaient hier des citoyens. Des milliers de familles sont dans l'angoisse, en attendant peut être qu'elles soient dans le deuil. Il a dû en être de même par tout le Nord, et le Sud lui-même verra bien des larmes arrosées se mêler à la coupe que la victoire vient de remplir de sang.

Les récriminations ne sont pas sans se mêler au cri de la surprise et de la douleur publiques. On accuse du désastre et l'incapacité des généraux et l'impatience fatale des stratégistes de cabinet, dont les reproches quotidiens ont forcé la main au général Scott et l'ont contraint de sortir de la tactique dilatoire qu'il avait adoptée. La *Tribune*, qui a spécialement contribué à précipiter les choses, par sa polémique irritante et provocatrice, a même été l'objet de quelques menaces dans les groupes surexcités par la passion.

Ces reproches tardifs ne sauraient remédier à rien. C'est ailleurs qu'il faut chercher les fruits de la sanglante leçon du 21 juillet. On peut voir maintenant à quoi conduit la guerre civile, et ces malheurs semblent avoir été placés au seuil par la Providence, pour faire réfléchir avant d'aller plus loin.

Congrès des Etats Confédérés.

Séance de Jeudi, 25 juillet 1861.

La séance a été ouverte à midi.—A la demande de M. Garland, de l'Arkansas, il a été ordonné que le compte-rendu des délibérations du Congrès et que les discours prononcés à la réception de la nouvelle de la mort de l'Hon. Francis S. Barton fussent imprimés sous forme de brochure et qu'il en fût fourni 3500 exemplaires au Congrès.

Sur motion de M. Smith, de l'Alabama, le comité judiciaire a été prié de présenter un bill amendant la loi qui autorise certains débiteurs de verser les sommes qu'ils doivent dans la caisse des Etats Confédérés—afin que les personnes qui en violeront les clauses soient punies.

M. Hill, de la Géorgie, a présenté des résolutions adoptées à un meeting qui a eu lieu à Marietta, en Géorgie. Les résolutions demandent le libre échange. Elles ont été soumises au comité de finances.

M. Kenner, de la Louisiane, a présenté une résolution déclarant que "le congrès des Etats-Unis ayant décrété la confiscation des biens de ceux qui porteront les armes contre le gouvernement; cette loi s'adressant à tous les citoyens des Etats Confédérés qui sont les ennemis des Etats Unis et leur font tous la guerre; cette mesure que flétrissent les nations civilisées ne pouvant être repoussée et punie que par de justes représailles, moyen légitime de défense contre des actes barbares qui déshonorent le peuple et le gouvernement—le comité judiciaire est requis de s'assurer s'il ne conviendrait pas, s'il ne serait pas nécessaire d'adopter des mesures de représailles et de présenter un bill ordonnant une confiscation générale."—La résolution a été adoptée.

M. Perkins, de la Louisiane, a annoncé que sept compagnies de chemin de fer de la Virginie ont offert de transporter gratis les soldats blessés et malades.

Une lettre adressée au Congrès par M. M. J. Zeuts et présentée par M. Brooke du Miss., suggère de nouvelles et excellentes idées relativement à l'émission de bons du Trésor. Elle a été transmise au comité de finances.

M. Russell, de la Virginie, a demandé que le comité de finances reçût et examinât les réclamations que chaque Etat pourrait avoir contre la confédération pour frais encourus et avances faites et à faire. Le comité devra en outre indiquer l'époque à laquelle il sera fait face à ces réclamations et la manière dont les paiements seront effectués.—La résolution a été adoptée.

Le ministre des finances a annoncé qu'il avait reçu $5,278 88, quêtées dans différentes églises le jour de jeûne et de prières. Il a recommandé que cette somme fût consacrée aux soldats blessés à la dernière bataille. Le Congrès y a consenti à l'unanimité puis a siégé à huis clos.

Rhumatisme et diarrhée.—Il se vend au No 117 rue Ste-Anne, des remèdes particuliers pour la guérison du rhumatisme et de la dyssenterie dont on dit le plus grand bien et dont de nombreux témoignages attestent l'efficacité. Voyez annonces.

—Pour la guérison du croup, des maux de gorge, des ulcérations de la toux, de la pierre et d'autres maladies, on trouvera des remèdes spéciaux, dont le dépôt est au No 117, rue Royal.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil de ville.—Le Conseil de ville a siégé hier soir:

Aldermen.—Le Maire a transmis au Conseil des vues photographiques du Fort Sumter après la prise de ce fort par les Confédérés. Ces vues ont été envoyées par le général Beauregard qu'on avait chargé de les transmettre au Conseil.

M. Monroe a annoncé qu'un grand nombre de planteurs ont généreusement offert d'envoyer de leurs habitations des provisions à la ville. Le Board a approuvé une résolution par laquelle les Assistants acceptent l'offre.

Une résolution des Assistants déclarant que le Conseil s'ajournera du 6 août au premier lundi d'octobre a été adoptée.

Le comité des rues et débarcadères a recommandé de vendre quatre contrats pour construire et réparer les ponts dans chacun des districts. Le rapport a été adopté.

Le Board a ordonné le curage du Canal de London Avenue.

Aldermen-assistants.—Le conseil des Aldermen-assistants s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Magioni. Deux communications du maire rapportées ci-dessus ont été lues. Des résolutions adoptant le plan de Sumter ont été adoptées.

Par des résolutions, l'édifice en fer des travaux hydrauliques à l'extrémité de la rue de Canal a été désigné provisoirement comme lieu de dépôt des contributions des planteurs.

Le trésorier annonce un encaisse de $66,966. Une résolution demandant l'annulation du bail de "Gretna ferry," le 20 décembre prochain et l'adjudication d'un nouveau contrat de 10 ans, a été adoptée.

Une proposition de M. Beggs ayant pour objet de fournir des uniformes aux Gardes Urbaines, a été renvoyée au comité des finances.

Un congé de six semaines a été accordé au docteur Barthelet, qui sera remplacé par le Dr Schoppert.

Une allocation de $100 a été votée pour réparations à apporter à la Cour du Recorder du Second District.

Le comité des rues et débarcadères a fait un rapport en faveur de l'adjudication de quatre contrats pour réparer, conserver les ponts et en construire de nouveaux dans les 1er, 2e, 3e et 4e.—Adopté.

Sur la proposition de M. Beggs, le Conseil a persisté dans son ordonnance qui condamne à une amende les personnes qui obstruent les égouts. Le maire avait apposé son veto à cette même ordonnance. La proposition de M. Beggs a été adoptée par un vote de 16 contre 1.

Nouvelle Compagnie d'Artillerie.—Il se forme en ce moment dans notre ville une compagnie de jeunes gens.

Elle portera le nom de "Watson Flying Artillery"—Artillerie volante de Watson—et sera commandée par le capitaine Allen Bursley, élève de West Point.

Le lieutenant du nouveau corps sera M. A. G. Cage, qui s'est distingué à Monterey, comme premier lieutenant.

La batterie sort des fonderies [illegible] et a été fournie par des particuliers.

Recorder du Deuxième District.—Le recorder Adams a remplacé hier le recorder Gastinel.

Auguste Balp, qui tient un magasin de comestibles dans la rue des Ursulines et que l'officier Prine accusait d'avoir vendu un verre de whisky à Horace, esclave de MM. Harris & Morgan, a été déclaré coupable, hier matin, par un jury composé de MM. F. Carrefollez, Louis Charbonnet et F. Marques, jr. Le magistrat l'ayant condamné à deux cent cinquante piastres d'amende ou trois mois de prison, Balp a préféré passer les quatre-vingt-dix jours à l'hôtel Fréméaux, aux dépens de la corporation. Il est entré dans le "Black Maria" la figure joyeuse et s'y est installé avec une aisance remarquable.

Un affidavit accuse Michael Hays d'avoir insulté Mme Frances Wagner, sans provocation, et chez elle, à l'encoignure des rues Conti et Bourgogne.

Wm Boyer, h. c. l., que le sergent Delarue accusait de loger des chambres à des esclaves, a été mis hors de Cour.

Matthew Catlin et Blanche de Marby que l'officier J. Morris accusait de tenir une maison dont on avait eu lieu de se plaindre, ont été acquittés. Le plaignant n'a pas pu établir ce qu'il alléguait.

Arrestations.—Hier matin, vers onze heures, un sous-officier du deuxième bataillon de Zouaves, essaya d'arrêter, sur la Levée, en face du marché, un homme qui, disait-il, avait déserté la compagnie. Neuf des amis du déserteur vinrent au secours de ce dernier et une rixe générale eut lieu. Le soldat qui, parait-il, est un nouveau Samson, renversa tous ceux qu'il rencontra sur son passage, saisissant l'un de ses adversaires à la ceinture, il le fit tournoyer avec une rapidité effrayante, puis le jeta sur le quai. Enfin, le lieutenant Russel et plusieurs policemen entourèrent les combattants et les ont menés devant les juges. Le magistrat les condamna à trente jours de prison ou vingt piastres d'amende.

—Un jeune homme qui dit s'appeler John Smith a été arrêté, hier matin, par la police du Troisième District, à la gare du chemin de fer Pontchartrain. On l'accuse d'avoir trompé dans la matinée M. McLeod. On lui a saisi que McLeod a été consulté, il y a deux mois, et il est de la Géorgie.

Les enfants vagabonds et les ...—Nous conseils de ville ont voté une somme de $250 destinée à l'achat des ... sur des points où la police, dans ses moments de loisir nocturne, devait distribuer aux choses errantes de par les rues de la ville.

A-t-on distribué des ... aux officiers de police, et ceux-ci les ont-ils répandus aux chiens? Combien de victimes a-t-on ramassées sur le pavé des rues? Voilà les questions qu'on nous adresse, et auxquelles nous nous déclarons incapables de répondre. Ce que nous savons et ce que tout le monde sait, c'est que les chiens se promènent et fourmillent dans nos rues après comme avant le décret municipal; ce que nous savons encore, c'est que les $250 ont été votées et que les contribuables les paieront sur leurs taxes. Après tout, pourquoi compliquerait-on les chiens; les seuls animaux de la dédite sont à l'épreuve! Mais aussi pourquoi ce vote de $250 piastres!

FAITS DIVERS.

—On écrit de Châlons, le 29 juin, au *Constitutionnel*:

"Les manœuvres qui doivent commencer vers le 15 juillet auront cette année un intérêt tout particulier, d'après les détails du programme discuté au quartier général, d'où ces détails se sont répandus ensuite sous la tente avec une rapidité presque aussi merveilleuse que l'électricité. Une armée dans un camp est comme un corps: dès que la tête conçoit une idée, les membres sont prêts à l'exécuter.

"Le maréchal a, dit-on, l'intention de faire charger la cavalerie, partant d'une distance de 700 mètres, sur les carrés d'infanterie. Chaque fantassin doit avoir le temps de tirer six à sept balles; mais généralement l'impression produite sur l'esprit du tireur par les escadrons s'avançant comme la tempête, à cheval, diminue de beaucoup ce nombre. En habituant l'infanterie à voir la cavalerie arriver sur elle, et en lui montrant ce qu'elle peut et doit faire en pareille circonstance, on accoutumera le soldat à avoir confiance en lui-même, et ce sera là un résultat excellent. Chaque régiment passera à son tour et subira cette épreuve une ou plusieurs fois. Les charges de la cavalerie devront s'arrêter à vingt pas des carrés ou des fronts de l'infanterie.

"Ces essais terminés, on exécutera de grandes manœuvres, dans lesquelles on simulera une partie des batailles célèbres du premier empire. L'histoire et le plan à la main, on fera remarquer l'habileté déployée ou les fautes commises, afin de déduire de ces faits ce qui a pu assurer le gain ou la perte de la bataille.

"On parle beaucoup aussi des expériences qui seront faites pour comparer les anciennes manœuvres avec les nouvelles. Les partisans des deux systèmes seront conviés à ces expériences. Pour les nouvelles manœuvres déjà adoptées, comme pour celles qui ne le sont pas encore, les diverses opinions n'ont guère été discutées que dans le sein des commissions; au camp, elles pourront être débattues sur le terrain, et expérimentées avec tous les incidents et toutes les péripéties que présente un champ de bataille."

—Les environs de Chesterfield et de Derby, en Grande-Bretagne, sont dans la consternation, par suite d'un accident terrible arrivé aux houillères de Clay-Cross. Vingt et une personnes, paraît-il, ont péri dans ces mines, situées à 20 milles de Derby, sur le Midland Railway. M. Charles Binns est le conducteur des travaux de cette exploitation, qui est l'une des mieux organisées du centre, et qui a été commencée sous les ordres de George Stephenson. Une soudaine irruption d'eau d'une vieille galerie dans une nouvelle, où cent hommes étaient au travail, a causé tous ces malheurs. Quoique l'eau eût fait irruption dans la galerie avec une grande force et en abondance, la plupart des ouvriers purent fuir et se mettre à l'abri; mais vingt et un hommes ne furent pas aussi heureux. Des pompes et tous les engins de sauvetage ont été employés, mais sans succès. On pense que si les ouvriers ont échappé à l'eau, ils périront faute d'air respirable. Le tableau que présentait l'orifice de la mine était affreux à contempler. C'étaient des enfants, des femmes, des parents, des amis, qui, venant demander des nouvelles des leurs, et se désolant à la pensée que ceux qu'ils chérissaient avaient trouvé la mort, déchiraient l'air de leurs cris.

M. Binns, qui depuis vingt-trois ans surveille les travaux de la mine, l'inspecteur des mines du district rivalisaient de zèle pour diriger les secours; des ingénieurs avaient été appelés par le télégraphe. Mais il faudra plusieurs jours pour que les travaux de dégagement viennent à aboutir, et alors certainement on ne trouvera que des cadavres. Cinquante ou soixante chevaux qui étaient dans la mine, ont dû périr. Ces houillères approvisionnaient largement le marché de Londres, il sortait annuellement 300,000 tonnes de charbon des houillères de Clay Cross.

Le véritable drame du jour, dit un correspondant parisien, celui qui tient en suspens la curiosité publique, c'est la lutte du banquier Mirès contre l'accusation qui pèse sur son honneur. Il la combat avec une énergie désespérée. On raconte que, se défiant de la fougue de son caractère méridional, et pour obéir aux recommandations de ses défenseurs, il avait mis, devant lui, une pancarte sur laquelle il avait écrit: "Soyons calmes!" Il a obéi à cette consigne pendant les premières audiences, mais il l'a oubliée, avant-hier, en entendant le procureur impérial lui reprocher d'avoir gardé les bénéfices de certaines spéculations et d'avoir mis les pertes de certaines autres à la charge de ses actionnaires. M. Mirès a protesté avec violence contre cette calomnie qu'il a imputée à l'expert Monginot, accusé par lui d'avoir résolu sa perte. Il a montré le poing à cet expert dont la vue l'exaspérait. Ses défenseurs cherchant en vain à le contenir, il leur a reproché de l'avoir désarmé en l'empêchant de produire tous ses témoignages et de faire toutes ses révélations. "Je ne serai pas perdu ainsi, s'est-il écrié, je dirai tout, je parlerai des 750 mille francs qu'j'ai donnés à......" *L'Indépendance Belge*, qui rapporte seule cette phrase, dit n'avoir pas entendu le nom.

Cette scène a été des plus dramatiques. Elle sera suivie d'autres plus scandaleuses, encore s'il est vrai que l'accusé, se sentant perdu, veuille révéler tous les mystères de ses associations secrètes. On a dit que c'était pour le faire renoncer aux révélations sans profits pour sa cause que l'un de ses avocats, M. Mathieu, avait feint une indisposition par suite de laquelle les plaidoiries avaient été remises à aujourd'hui vendredi. Mais il paraîtrait qu'il refuse de se charger de la défense d'un client rebelle à ses conseils, car il ne s'est pas présenté à l'audience

d'aujourd'hui, et M. Plocque, son confrère, seul pris la parole.

—L'emprunt de 240 millions, ouvert par la Banque de France, pour la continuation des chemins français, sera couvert *seize fois*; c'est donc quatre milliards qui se sont présentés pour cette nouvelle opération financière.

—On écrit de Gênes, le 29 juin, à l'*Italie* de Turin:

"Le bruit qui court d'un projet d'attentat contre la vie du général Garibaldi n'est pas une invention, comme on l'a cru d'abord.

"Nous avons sous les yeux des lettres qui nous prouvent l'existence d'une société mystérieuse dans une ville des environs, société à laquelle appartiennent des partisans de l'Autriche, des partisans de la maison d'Este et des cléricaux; elle possède des fonds considérables en argent et reçoit une forte direction réactionnaire.

"Par cette société ont été envoyés, en deux jours différents, quatre émissaires à Gênes, où ils se sont embarqués pour Caprera, avec des lettres qui les recommandent au général, dont on connaît la facilité à recevoir toute espèce de visiteurs et l'héroïque insouciance pour sa personne. Si nos informations sont exactes, deux de ces agents appartiennent à un ordre religieux.

"Une confidence faite par des affiliés de cette société à d'autres personnes qui avaient su leur inspirer de la confiance, a aidé à découvrir la trame, et Garibaldi a été averti de se tenir sur ses gardes. A Magdalena également, comme on le sait déjà par un manifeste du syndic de ...ni, on a pris les mesures que conseillaient les circonstances."

Affaire Bonaparte-Patterson.

Arrêt de la Cour d'Appel de Paris.

Nous avons annoncé que la Cour d'Appel de Paris avait confirmé le jugement du tribunal de première instance, déboutant Madame Bonaparte-Patterson, de Baltimore, de la revendication qu'elle avait élevée sur la succession du prince Jérôme. Voici le texte de l'arrêt rendu à cette occasion:

"La Cour,

"Considérant que la demande de Mme Elisabeth Patterson et de son fils est fondée sur les qualités qu'ils réclament d'épouse et d'enfant légitimes de feu S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, et qu'ils présentent à l'appui un acte de mariage célébré à Baltimore le 24 décembre 1803;

"Considérant qu'à cette date Jérôme Napoléon était âgé de dix neuf ans; qu'aux termes des dispositions du code civil, le mariage d'un mineur devait être accompagné du consentement de ses père et mère, et celui d'un Français à l'étranger précédé de publications faites en France; que ni l'une ni l'autre de ces conditions n'a été remplie par les contractants à Baltimore en 1803;

"Considérant que la famille Patterson, officiellement avertie des exigences de la loi française, avait d'abord abandonné le projet de ce mariage; que cependant deux mois plus tard elle procédait à sa célébration sans avoir en rien satisfait aux volontés de la loi; qu'elle avait si bien la conscience de la voie irrégulière où elle s'engageait, que le contrat réglant les intérêts des futurs époux soutenait plusieurs stipulations pour le cas où la validité du mariage serait mise en question dans l'avenir.

"Considérant que l'année suivante et le 3 ventôse an XIII, S. A. I., mère de S. M. l'empereur, protestait authentiquement contre le mariage de son fils Jérôme, contracté sans son consentement; que dans cet état des droits et des actes, sont intervenus les 11 et 30 ventôse an XIII, deux décrets impériaux déclarant nul le mariage du 24 décembre 1803;

"Considérant qu'au moment où les décrets ont été ainsi rendus, l'acte qu'ils ont frappé était annulable: 1. pour défaut de consentement de la mère de l'époux, cette annulation devant être demandée dans l'année à partir du jour où l'ascendant avait connaissance de la célébration du mariage, 2 pour défaut de publication en France, nullité qui pouvait être prononcée sans condition de délai, et que la jurisprudence regardait comme absolue;

"Considérant, quant au délai d'une année imposé par l'article 184 du code Napoléon, qu'il résulte des documents officiels rapportés devant la cour qu'au moment des ventôse an XIII la connaissance de la célébration du mariage contracté à Baltimore n'était arrivée en France que depuis neuf mois au plus, c'est-à-dire depuis le mois de juin précédent;

"Qu'ainsi la demande en annulation pour défaut de consentement était recevable, et que d'un autre côté elle était, comme celle pour manque de publications, incontestablement fondée; qu'il suffisait de la présenter devant les tribunaux pour que la nullité du mariage fût immédiatement prononcée. Mais qu'à cette époque l'empire venait d'être établi, la France se trouvait de nouveau placée sous la règle des institutions monarchiques; que, suivant une tradition constante, le chef de l'Etat absorbait en lui toute l'autorité paternelle sur les membres de sa famille et pouvait seul prononcer sur la validité des mariages contractés par eux;

"Considérant que dans cette situation il fut reconnu, après délibération au conseil d'Etat, que l'empereur était désormais investi du droit que la loi commune donne à l'ascendant par l'article 132 du code Napoléon, qu'ainsi madame mère ne pouvait plus poursuivre elle même devant les tribunaux l'effet de sa protestation et que, d'un autre côté, l'empereur pouvait par un acte souverain prononcer sur la validité du mariage de son frère.

"Considérant que, conformément à cette résolution, les décrets de ventôse an XIII ont régulièrement et par la juridiction seule compétente déclaré la double nullité du mariage du 24 décembre 1803;

"Considérant qu'au nom des appelants on représente ces décrets comme ayant un double caractère d'arbitraire et de rétroactivité;

"Mais que loin d'avoir rien d'arbitraire, ces décrets ne sont que l'application la plus simple d'un droit évident;

"Qu'ils ont prononcé sur les questions posées comme aurait pu se dispenser de le faire toute autre juridiction; que loin d'avoir rien de rétroactif, ils ont, au contraire, fait application à l'acte de 1803 de la législation sous l'empire de laquelle il avait pris naissance, y citant les articles du code civil auxquels les parties avaient contrevenu et celles reconnaissent pour être les règles du contrat;

"Considérant que l'acte de mariage de Baltimore, antérieur à l'Empire, devait être apprécié suivant la loi de 1803, mais qu'il ne pouvait être jugé en l'an XIII que par la juridiction alors compétente; et qu'il que sans arbitraire ni rétroactivité, suivant les règles les plus élémentaires du droit, il devait lui être appliqué la loi du temps de son existence ... de la loi sur la juridiction établie au jour où la sentence le concernait était rendue;

"Considérant qu'ainsi l'acte du mariage invoqué par les appelants a été souverainement déclaré nul et sans effets civils; que parce qu'il n'avait pas été passé dans les conditions exigées par la loi en vigueur à sa date; sans effets civils parce que les contractants avaient en connaissance de ces conditions et en avaient volontairement passé outre sans les accomplir; qu'en présence de cette annulation les faits de prétendue possession d'état articulés par les appelants se trouvent sans valeur légale et ne peuvent être examinés;

"Considérant que les décrets d'annulation ont reçu l'exécution la plus authentique, d'un côté par le mariage du prince Jérôme avec une princesse de maison souveraine, de l'autre, par l'acceptation d'une pension impériale qui, dans la situation de fortune de Mme Patterson, constituait de sa part une sorte de volontaire et formelle adhésion;

"Considérant qu'après tous ces faits et à la date de 1856 et 1860, il est intervenu entre les parties deux décisions du conseil impérial de famille faisant application des décrets de ventôse an XIII; que par la première sentence en date du 4 juillet 1856, le conseil de famille, statuant sur des conclusions exactement les mêmes que celles présentées aujourd'hui devant la cour par Jérôme Napoléon Bonaparte, a décidé que celui-ci n'avait aucun droit résultant de l'acte nul de mariage du 24 décembre 1803; que par la seconde sentence rendue le 7 juillet 1860, il a été déclaré que Mme Elisabeth Patterson et son fils ne pouvaient intervenir dans l'apposition des scellés faite à l'ouverture de la succession du prince Jérôme;

"Considérant que ces deux sentences étant opposées aux appelants, comme constituant la chose jugée sur leur prétention de légitimité, ils soutiennent qu'ils ne demandent pas aujourd'hui la *même chose* qu'en 1856 et 1860, et l'article 1361 du code Napoléon, manque à l'exception contre eux invoquée;

"Considérant, à cet égard, que les intérêts divers et successifs qui se fondent sur une question d'Etat ne peuvent autoriser à la représenter indéfiniment à la justice; que, devant le conseil impérial de famille comme devant la cour, la véritable question débattue est celle de la légitimité invoquée par les demandeurs; qu'après avoir été discutée entre les mêmes parties et sur les mêmes actes au sujet du nom de famille, puis au sujet des actes d'héritiers, cette question ne peut l'être encore pour leur droit héréditaire ou pour tout autre intérêt qui pourrait survenir;

"Qu'admettre un tel système serait établir dans les familles un thème de débats qui seraient sans terme; que dans la cause, le conseil impérial de famille a tranché définitivement entre les parties la question d'Etat soulevée devant lui comme l'aurait fait toute autre juridiction régulièrement saisie;

"Considérant qu'à la vérité les appelants contestent la régularité comme la compétence des décisions du 4 juillet 1856 et du 7 juillet 1860; mais que d'une part les deux sentences paraissent avoir été rendues suivant les règles spéciales qui le gouvernent, et que d'autre part la cour n'a pas autorité pour prononcer sur la compétence et la procédure adoptées par le conseil impérial de famille; que les actes de ce conseil ont force de loi devant la justice ordinaire, comme les actes de celle-ci la reçoivent devant le conseil quand ils lui sont présentés, ces juridictions parallèles n'ayant aucun droit de contrôle les unes sur les autres;

"Considérant qu'ainsi l'acte de mariage qui sert de base aux conclusions des appelants a été annulé par deux décrets souverains et son exécution repoussée par deux sentences rendues en dernier ressort; que le résultat inattaquable de ces décisions est conforme d'ailleurs à la plus évidente équité;

"Que le mariage contracté par le prince Jérôme le 12 août 1807, sous les yeux de l'Europe entière, témoignage solennel des grandeurs de la France impériale, célébré en pleine connaissance et sous la plus auguste sanction, ne pourrait sans injustice voir les droits qu'il a fait naître sacrifiés à un acte passé en fraude des lois de la patrie, accepté, par la double imprudence d'un mineur de dix-neuf ans et d'une famille avertie, et dont l'annulation souverainement prononcée est restée pendant plus d'un demi-siècle incontestée.

"Par ces motifs,

"La cour statuant sur l'appel,

"Dit que l'action de la dame Elisabeth Patterson et de Jérôme Napoléon Bonaparte est reconnue mal fondée, dans tous les cas non recevable,—les déboute de toutes leurs fins et conclusions, ordonne que le dispositif du jugement dont est appel sera exécuté suivant sa forme et teneur, et condamne les appelants à l'amende et aux dépens."

Marié le 22 du courant, à l'église de l'Annonciation, par le révérend Durier, M. Ernest F. Chevarre à Mlle Louise Telcide Duhard—tous deux de cette ville.

ATTENTION.

☞ Le Shérif procèdera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, à la vente à l'encan du fonds d'une manufacture de balustrades en fer, située au No 146 rue du Camp, entre celles Girod et Lafayette, 1er District. Aussi—Du terme restant du bail desdits lieux et d'un lot de meubles &c. Voir aux annonces.

Aux personnes réellement malades.

☞ Les personnes qui souffrent de l'indigestion, des nausées des flatuosités, de l'affaiblissement physique, de la faiblesse des muscles, du manque d'appétit, de la désorganisation des organes de la génération, peuvent se guérir radicalement en employant

L'Elixir de Wright,

C'est le baume dont nous parle l'histoire. Ceux qui souffrent réellement ont le remède sous la main et peuvent y avoir recours.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires.
29 juil—4m. avril rue de Chartres, Nos 21 et 151.

Préparation de Wilson pour exterminer les rats et les ravets.

L'exterminateur de Wilson est préparé par un chimiste habile; c'est ce qui se vend à plus bas prix et c'est sans contredit ce qu'il y a de mieux pour chasser des maisons, des navires, des abattoirs, des magasins à graine, etc., les rats les ravets et les souris.

Prix.................. 50 cents la boîte.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Rue de Chartres, No 21 et 151.
30 juil—5m 31

Presses à main d'Ingersoll

Pour mettre en balles le coton, la mousse, la laine, le foin, la paille de riz, etc.

☞ Ces presses sont connues comme les plus puissantes, les plus solides et les plus durables de toutes celles que l'on emploie pour le même but.

Deux nègres intelligents peuvent, avec ces presses, préparer de dix à vingt balles par jour en parfait état.

La presse complète coûte de $100 à $175, selon la grandeur et la force.

On est prié de venir l'examiner ou de faire demander une circulaire illustrée.

DAVIS BROTHERS,

31 juil—3m comp. 95, rue du Camp.

Société Alsacienne de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

LES membres de cette association sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu jeudi, 1er août, à 7 1/2 heures précises du soir, au local de l'Etoile Polaire, rue St-Louis, entre Chartres et Royale.

Ils sont invités à vouloir bien y assister.

N. B.—Tous ceux qui n'assisteront pas à cette séance sans motif valable, seront considérés comme démissionnaires.

Par ordre du Président. D. GAST.
31 juil—2t FH HOMMELL, secrétaire.

AVIS.

LE Comité nommé, lundi soir, au meeting des Citoyens, est prié de se réunir au bureau de M. D. I. Ricardo, rue du Camp, No 30, VENDREDI SOIR, 2 août, à 7 heures. TOUS les membres du comité sont instamment priés d'être exacts, car des affaires importantes leur seront soumises. 3 juil—2t

A LOUER.

DEUX logements tout de famille, excellents, entièrement, bien aérés, ... à bas prix. S'adresser à A. BERGAMINI Jr., Cordonnier, Rue Vieille-Levée, No 91
31 juil

BŒUF TROUVÉ.

Un bœuf est entré le 27 du courant, chez le soussigné, sur la propriété de M. Ducongé, à trois milles et demi au-dessus ... Le propriétaire peut venir le réclamer ... payant les frais.
31 juil LOUIS BREUONE

COCHONS.

A VENDRE à la ferme St Louis, sur le chemin de Gentilly et le canal Marigny—150 COCHONS GRAS ... à un grand élevage. 31 juil—6

JUS de raisin—45 caisses jus de raisin; 10 do jus de framboises; 25 do jus de groseilles, 15 do jus de ... BERNARD TURPIN
31 juil 23 rue Vieille Levée

HEBERT & ESCOUSSE.

131 rue de Chartres,

Ont le plaisir d'informer leurs abonnés aux JOURNAUX FRANÇAIS

Ainsi qu'au COURRIER DES ETATS UNIS Etc., Etc.,

Que viennent de se compléter ... ils se trouvent à même de pouvoir leur servir leurs abonnements. 29 juil—9

Institutrice.

UNE dame anglaise, cherche à trouver une bonne place comme institutrice. Elle a déjà été engagée par nombre de dames créoles et américaines pour enseigner à leurs enfants l'anglais, le français, le latin, la musique et le dessin, et elle est à même de préparer de petits garçons pour le collège, et voyagerait avec une famille. Elle offre les meilleures recommandations qu'on puisse désirer dans cette ville. S'adresser par lettre au bureau de l'Abeille. 29 juil—2f

A VENDRE

A GRAND SACRIFICE

Pour clore une consignation

100,000 cigares de la Havane,

De différentes marques.

S'adresser 75 rue du Camp, au premier étage.

HUILE d'olive—75 paniers 1/4, bouteilles Ragusol ... 50 caisses ...
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co
27 juil 126 rue Royale

VIN—100 barriques vin Montferrand, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

WHISKY—60 caisses whisky "O. B. Bottom, 1838," à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

VIN—60 barriques vin Médoc, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

SALPÊTRE—4 kegs salpêtre à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

VIN—27 barriques vin St Julien, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

ANISETTE—6 caisses anisette Marie Brizard & R. à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

VIN—65 barriques vin St Emilion, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

LIQUEURS—40 caisses liqueurs assorties, Marie Brizard & R. à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 St Louis.

Vieux whisky Monongahela et Bourbon.

QUELQUES barils à vendre. S'adresser No 91, Passage de la Bourse.

PRUNEAUX et cerises à l'eau-de-vie—30 caisses pruneaux, 16 et 24 paubans; 116 caisses pruneaux, 24 et 36 petites boîtes; 50 caisses cerises à l'eau-de-vie, Caimas jeune, en magasin et à vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée Nos 38 et 40.

VINS d'Oporto et de Madère—40,4 pipes de vin d'Oporto, S. Reig, en magasin, 7 1/4 pipes de vin d'Oporto, Grousset, en Douane; 5 1/4 pipes de Madère, Grousset, en Douane; 30 octaves, Madère, Grousset, en Douane. A vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

CIGARES DE LA HAVANE—
25,000 Millars Baltimore Club, 250
5,000 Regalia do 1 do 100
1,000 do Knickerbocker, 100
en magasin et à vendre par S. FLASSAN, Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

FRAISES au jus—50 caisses fraises au jus
100 do fruits au jus assortis
100 do fruits à l'eau de vie ass.
100 do cerises à l'eau de vie
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
10 juin—15 20, Vieille Levée

GRAINE DE LIN et de chanvre, Essences, &c.—50 barils graine de lin de choix; 50 barils graine de chanvre; 200 onces essence de roses, 100 livres do de Portugal; 50 boîtes de manne en larme et en sorte.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.
30 juin 62 et 64, Vieille Levée

Eaux-de-vie, vins, huiles, &c,

DOUZE octaves cognac Jean Louis 1798 supérieur.
70 quarts do do 1811.
40 do do J. H. Dixon 1800.
20 octaves do do do.
55 quarts do do 1830.
25 octaves do do do.
72 quarts do do St-Julien 1840.
25 do do Alex. de Montessu 1840.
25 do do Otard, Dupuy & Co 1858.
25 do do do 1860.
25 do do F. Suma 1836
5 pipes genièvre "Cygne".
125 quarts sherry.
30 do madère.
100 barriques vin rouge St Julien.
70 do Côte de Bourg.
300 caisses do St-Julien.
40 do do Margaux.
40 do do Chateau Latour.
40 do do Cos d'Estournel.
40 do do Chateau Seguineau Margaux.
40 do do Haut Taleune.
40 do do Chateau Margaux, 1848.
40 do do Chateau Lafitte, 1848.
40 do do Chateau Yquem.
200 caisses champagne impérial, Bouche, fils & Drouet.
200 paniers do ancre.
20 caisses prunes en pobans,
20 de sardines Guilleux.
A vendre par J. & J. TARDOS, 49 Vieille Levée.
juin

ALE PALE—6 barriques Ale pâle de l'Inde, de H. Bentsen, qualité supérieure, en bouteilles et demi-bouteilles, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO, encoignure Royale et Conti
20 juin

EAUX-DE-VIE de Cognac et de La Rochelle—30 futailles cognac Sazerac & Co, de preuve; 20 futailles cognac J. Renice, de preuve
do do Vineyard Proprietors, 4e pr. 1852
do do Otard Dupuy & Co, do 1858
do do do do 1859
do do Gibos, 1re pr. 1795
do do Rithoret, do 1835
do do C. C. C. A. Cabusan, extra 1re p
do do Arsac Seignette, La Rochelle, de p
do do A. Seignette do do
do do Pelleria do do
En douane et à vendre par S. FLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée
juil

VIN ROUGE supérieur—10 barriques St-Estèphe
20 barriques St-Emilion
8 barriques Margaux
10 caisses St-Julien Gautharin,
do St-Estèphe do
do Larose do
En magasin et à vendre par S. FLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée
juil

LAGER BEER DE BAVIÈRE—25 barriques, du célèbre Lager Beer de Bavière, en magasin et à vendre par DUNTZE & CO.

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties. 20 damejeannes vieux madère. 10 do vieux cognac. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 20, Vieille Levée
avril—1f

CONSERVES alimentaires pour la marine et l'armée—500 caisses, telles que: pâtés de gibiers et de foie gras, truffes, civets de lièvres, salmis de gibiers, bœuf bouilli et rôti, anguilles à la Tartare, à l'huile, anchoix, sardines, petits pois, champignons, légumes royaux à l'huile, bouillons gras, julienne au gras. A vendre par LOUIS BAILLY BLANCHARD Jr
10 juin—15 20, Vieille Levée

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Les membres composant la 2e compagnie et aussi ceux formant l'escadron de cavalerie, sont convoqués pour JEUDI soir, 1er août, à 7 heures précises, afin d'élire des officiers et des sous-officiers.

On se réunira chez M. Jean-Pierre Roselle, rue des Français, en face l'hôpital Loussaint, 3me District.

La séance sera présidée par le Commandant qui invite à cet effet les officiers, sous-officiers et soldats du corps qui voudront l'accompagner.

Par ordre du Commandant.
Le capitaine adjudant-major, BROONIET.
31 juil—2t

LEGION FRANÇAISE.

1ème Compagnie.

Pas d'exercice aujourd'hui mercredi. Demain, JEUDI, école de bataillon, suivant ordre du commandant qui paraîtra dans l'Abeille du matin.

Par ordre du Capitaine.
31 juil—1 E. GALLOIS, Sergent-Major.

FERNANDEZ ZOUAVES,

CAPITAINE SCOTT.

Cette compagnie s'organise actuellement sous les auspices d'un des plus patriotiques citoyens de la ville, M. Fernandez, et a pour instructeur un ex-sous-officier des Tirailleurs algériens. Les jeunes gens qui voudront s'engager se présenteront au bureau de recrutement, rue de la Douane, entre Chartres et Levée. Le départ aura lieu immédiatement pour la Virginie. 31 juillet—4

CADETS DREUX.

1re Compagnie.

—Attention—

Les jeunes gens qui veulent faire partie de la dite compagnie sont priés de passer à la caserne, rue Hôpital, entre Dauphine et Bourbon, No 125, les mardi, jeudi et samedi, de 7 heures à 9 heures.

Par ordre du capitaine.
CHARLES MARTIN, 1re compagnie.
30 juil—5f

PATRIOTES, ATTENTION!

GARDE MOBILE FRANÇAISE.

Un bataillon de GARDE MOBILE FRANÇAISE étant en voie d'organisation, tous les Français qui désirent faire partie de ce corps sont invités à faire connaître leurs noms et résidences aux endroits suivants où on déposera les listes de souscription:

Rue St-Philippe, No 91, au Magasin de marchandises sèches.

Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti No 116, bureau de M. Meunier (Edmond) avocat.
30 juil—4f JACQUES LEON.

VOLONTAIRES, ATTENTION!

100 GIBERNES.

Epées, Ceintures de soie pure, fine, Revolvers de Colt,

GARNITURES or et autres.

BOUTONS militaires.

TOILE cirée à casquettes,

DRAPS, bleu, bleu de ciel, gris et rouge.

A vendre par HOFFMAN & MARKS, Rue de Chartres, No 62.

En magasin—Une facture d'opium de la meilleure qualité et de la marque des célèbres marques F. A. W. et E & S 19 juil—6

Volontaires—Attention!

LES soussignés offrent à vendre aux Compagnies de Volontaires CINQ CENTS SACS A DOS pour tous les genres d'équipements militaires, et les disposeront à bas prix. H. LEBRETON & Co, 138, rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre.

N. B.—Que l'on s'adresse de suite. 6 juil—2

A LOUER.

Une jolie résidence de famille, rue Bourbon No 288, après l'encoignure de la rue Ste-Philippe. On la livrera immédiatement. S'adresser à O. D. LOGAN.
30 juil—2f A l'encoignure Bienville et Vieille-Levée.

GROCERIE A VENDRE.

A vendre, une GROCERIE bien située, à l'encoignure des rues Conti et Bourgogne. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux.

$5 DE RECOMPENSE.

Evadée depuis 25 du courant une vache de ... marquée ... et une génisse ... recevra la récompense ci-dessus ... Norman, encoignure Royale et Douane, sera libéralement récompensé.

Demande de Domestique.

ON désire acheter une domestique, ... blanchisseuse, âgée de 25 à 30 ans ... s'adresser au No 45, rue du Canal. 30 juillet—3

Perdu ou volé.

UN CHIEN TERRE-NEUVE, de ... noir ... La personne qui le ramènera ... sera récompensée ... Mme Jan, No 5, rue des Ursulines.
30 juil—3

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles, de toiles cirées de 3 à 24 pieds de large, tapis, droguets anglais et toile damasse pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et banquettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de coco; pour boîtes, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix.
A. BROUSSEAU & Co.

J. R. Jaffray & Co,

7, St MILDRED'S COURT,

Londres, (Angleterre).

AGENT: M. J. V. DURAND, Nouvelle-Orléans. 27 juillet—6m

SARDINES—275 caisses sardines 1/4 et 1/2 boîtes.
Muscat—5 caisses ... Madère ... Whisky—200 barils whisky, Bourbon, Monongahela.
Sherry—1 baril et demi baril Sherry.
Madère—6 pipes et 2 1/4 vieux Madère.
Porto—1 pipe vieux Porto.
Asperges—15 caisses asperges de choix.
Cirage—15 caisses cirage ...
Orfèvre—100 caisses eaux vieux ... En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 14 et 14 rue St-Louis

PETITS POIS FRANÇAIS—75 caisses petits pois ... a vendre par B. TURPIN. 26 juillet 23 rue Vieille Levée

INDIGO—5 surons indigo de Guatemala à vendre par B. TURPIN.

Vin de St Georges! St Georges!

LE soussigné offre à vendre à sacrifice, malgré la hausse qu'il y a sur les frets, ... du VIEUX St GEORGES, en QUARTS.

Ce fameux vin a été choisi dans la cave du propriétaire et importé directement par J. FLASSENT. Les amateurs et gourmets pourront venir le déguster au No 3 rue St Louis, au 2d étage. 25 juil—1m

AVIS.

ON demande à acheter une maison double, en briques, située dans le 2d district, dans un bon quartier. S'adresser au No 214, rue de Chartres.
25 juil—

A VENDRE,

Un magnifique cheval bai, de famille, 11 à six ans et c'est, un cheva de harnais et de monture. Egalement, une barouche toute neuve et un jeu de beaux harnais neufs. On les vendra à cash ou à crédit, avec bonne caution. La barouche et le cheval seront vendus ensemble ou séparément. S'adresser à A. MARCHAND
25 juil—1e A la Banque des Citoyens.

HUILE de lin—20 barils huile de lin anglaise. Graines de lin et farine de lin—10 barils. Houblon—houblon; houblon—5 balles d'une qualité supérieure. Raisins de Malaga—200 boîtes, 200 1/2 et 2 1/4 do. Amandes de Tarragone—2 ... d'une qualité supérieure. Bouchons! bouchons—380 balles en magasin de toutes grandeurs.

A vendre par CUSACHS & ODDEN,
25 juil—30 Encoignure Royale et St-Philippe

Bureau des Assureurs.

Nouvelle Orléans, 23 juillet 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée de ce Bureau, la résolution suivante a été adoptée, avec ordre de la publier:

Resolu, qu'aucune assurance de rivière sur le coton en destination pour ce port, ni aucune assurance contre l'incendie, sur le coton à la Nlle Orléans ne sera prise tant que le blocus ne sera pas levé et que la navigation de ce port ne sera pas libre. Le coton qui se trouve sur les habitations peut être assuré contre l'incendie jusqu'aux trois quarts de sa valeur, pourvu qu'il soit emmagasiné en lots n'excédant pas cent cinquante balles et qu'il y ait entre les lots un espace de trois cents pieds au moins. JAMES H. WHEELER,
24 juillet—12 Secrétaire

Banque de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 22 juillet 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, et un dividende extra de cinq pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois, et qui seront payés aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir de lundi, 5 août prochain.
22 juillet— AUG. MONTREUIL, caissier

Achat de meubles de seconde main

LE soussigné offre d'acheter, à très bon prix, tous meubles de seconde main, par gros ou par petits lots.—Aussi, vente, échange et réparation de meubles. Les familles qui voudraient se défaire de leur mobilier feront bien de s'adresser au soussigné.
J. F. CASANAVE,
23 juillet—1m 136, rue de la Douane près Dauphine

A VENDRE,

ensemble ou séparément,

DEUX TERRAINS contigus, situés à Lafayette, rue du Camp, entre Philip et Première, dans un des quartiers les plus respectables de la ville et où il ne se trouve que des maisons de résidence.

Ces terrains, désignés par les Nos 16 et 17, d'après un plan de Benjamin Buisson, mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue du Camp, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés au fond par une allée commune de vingt pieds de large environ, conduisant à la rue Prytania.

Pour les conditions, s'adresser à Robert J. Ker, notaire, rue St-Charles, No 23. 12 juillet—10 3 ps

HUILE d'olives, Avignon l'aîné & fils—350 paniers de 12 ances, à vendre par WM. H. VREDENBURGH, Rue Vieille Levée, No 38
22 juil

EAU DE VIE de cognac et de la Rochelle—500 futailles des marques Vin Growers Co, Louis Le Berton 1806, V. Lecocq 1825 et 1815, M. Julien Laferrière & fils, Riquit, Tricoche & Co, Arsac Seignette, Jules Duponts, &c., &c., à vendre par W. H. VREDENBURGH, Nos 38 Vieille Levée.
22 juil

BITTERS DE SOUDE—40 barillets de la marque "Dinon & Co", à vendre par WM. H. VREDENBURGH,
22 juil 38 rue Vieille Levée

GENIÈVRE DE HOLLANDE—15 pipes de la marque "Steamboat", "Simon Rynbende & Zoon", Schiedam", à vendre par WM. H. VREDENBURGH,
22 juil 38 rue Vieille Levée.

LE DR. RANCÉ

A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

rue Bourbon, No 286, entre Ursulines et St-Philippe.

EN magasin—20 barriques vin rouge bon ordinaire, 20 barriques vin rouge pour familles, 70 barriques vin rouge St-Emilion, 10 demi barriques vin blanc vieux, 10 caisses fruits au jus, 200 caisses vin rouge Haut-Brion et Margaux, 20 balles bouchons pointes, longs, 10 do bouchons en cône de 800.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
9 mai 71, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire Uncle Sam, de Bordeaux, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, pour ... 100 caisses vin rouge St-Julien.
A vendre BLANCHIN & GIRAUD,
9 mai 71, Vieille Levée

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le paquebot neuf A. G. BROWN, capitaine W. J. POITEVENT, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au lac, à l'arrivée des convois suivants:

LUNDI .... 4 heures P. M.
MERCREDI ...... 4 do do
VENDREDI ...... 4 do do
SAMEDI .... 4 do do

Il n'ira à Covington que les mercredis et les samedis.

☞ Le A. G. Brown partira de Covington tous les lundis, à 6 heures et demie du matin et arrivera au chemin de fer à temps pour le convoi de huit heures et demie du matin. Il partira de Mandeville les lundis, les mardis, les jeudis et les samedis, à 6 heures et demie du matin. Le A. G. Brown fera des excursions tous les dimanches et quittera le chemin de fer à l'arrivée du convoi de huit heures du matin, partira pour son retour de Madisonville à trois heures et demie P. M., et arrivera à temps pour le convoi de 7 heures du soir.

N. B.—Les personnes qui enverront du fret sont priées de mettre dessus le nom du bateau.
P. A. SHAW, agent,
29 juil Rue Front, Nos 25 et 26.

Avis aux Expéditeurs par la ligne de la malle de la Nelle-Orléans et de Covington.

A partir de LUNDI, 15 juillet, les règlements qui suivent seront strictement exécutés.

Il ne sera reçu aucune marchandise à moins que le fret n'en soit PAYÉ D'AVANCE au commis du bateau, au chemin de fer.

Il devra toujours être préparé des reçus duplicata que le commis signera.

Il ne sera pas reçu de fret après 1 heure du matin pour le fret du jour.
G. A. FOSDICK, agent,
4 juil—1m Rue Natchez No 43.

A ARMORY HALL,

Pendant une semaine, commençant le LUNDI, 29 juillet.

Bénéfice des familles des volontaires absents.

PANOPTIQUE DU SUD.

Une exhibition mécanique de figures mouvantes, représentant des scènes de la guerre actuelle y compris le BOMBARDEMENT DU FORT SUMTER avec vingt-cinq d'intérieur et vingt vues parfaites des forts Sumter, Moultrie, Jefferson, Taylor, Pickens.

Grand spectacle naval et militaire représenté chaque soir.

Matinées le samedi à midi, pour la convenance de familles et des écoles.

Prix d'admission..................50 cts.
Enfants et domestiques...........25 cts.
do do matinée..........15 cts.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. On commencera à 8 heures.

Le bureau pour la vente des billets sera ouvert de 10 heures à midi et de 3 heures à 4 heures P. M.
26 juillet—1sem.

Concert au lac.

UNE grande soirée musicale aura lieu tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, au restaurant Boudro à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain.

Les artistes appartiennent à l'orchestre du Théâtre de l'Opéra. On commencera à 4 heures de l'après-midi.
27 juillet—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 10 juillet 1861.

A UNE élection tenue, le 3 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été dûment élus Directeurs pour l'année:

MM. S. Pinsset, P. Malochée, J. N. Blabe,
F. Morand, A. Laforest, W. A. Gordon,
C. H. Kernion, P. Q. eyroune, H. Peychaud.

Et à une assemblée des Directeurs, laquelle a eu lieu aujourd'hui, M. H. Peychaud a été réélu Président à l'unanimité, et M. S. Pinsset vice-président.
11 juil LOUIS BARNETT, secrétaire.

L'Amer-Vin Impérial.

DU Dr J. BOVEE DODS.

Est fait avec du vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il y entre les racines suivantes: sceau de salomon, spicenard, de ... dandelion, ... et l'écorce du marier sauvage et du bay berry.

NOUS DEFIONS LE MONDE D'EN PRODUIRE UN EGAL.

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud" ...

Commencement de consomption.

... un remède pour les maux de gorge, ...

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires, No 78, William Street, New-York.

A vendre par tous les droguistes. Agents pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat Georgie, PLUMB & LEITNER, Augusta Georgie.

A vendre à la Nouvelle Orléans en gros et en détail par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres

AVIS.

LE soussigné avant été nommé seul agent pour les Envoyeurs de A Hunt & Co de Shreveport, Lne, est seul autorisé à régler les dettes et à collecter les réclamations de la maison.
ULGER LAUVE,
Bureau, encoignure de la Banque des Citoyens.
Shreveport, Lne, 29 juin 1861. 9 juil—1m 3f p a

Avis de Société.

LES soussignés (57 et 59 rue Bienville) ont formé une société pour le commerce de meubles dans notre ville. Philippe Duchesne, François Cazalas ... et Mme Marie Maravite, veuve de Jean Datas, associés en commandite, d'après les conditions et stipulations de l'acte de cette société passé par-devant M. Hugues Pedesclaux, notaire public, le 22 mai 1861, et qui a été dûment enregistré. Les associés actifs devront prendre en considération l'exécution ... F. DUCLOS,
FRANÇOIS CAZALAS,
Vve DATAS.
Nouvelle Orléans, 12 juillet 1861. 12 juil—1m

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'ici sous la raison FLÉCHIER & BOUVIER est dissoute aujourd'hui du consentement mutuel. Le soussigné continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.
C. O. FLÉCHIER, rue Toulouse, No 122.
Nlle-Orléans, 12 juillet 1861. 13 juil—30f

ON demande un COMMIS pharmacien et un APPRENTI. S'adresser par la poste, boîte No 883.
1 juil—

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison Collins, Carrière & Co, pour les affaires de grocerie dans cette ville, a été dissoute le 29 juin 1861, par limitation de temps et du consentement des parties.
C. C. COLLINS,
O. CARRIERE,
O. D. LOGAN,
Associé en commandite, A. CARRIERE
Le soussigné continuera les affaires de ce genre en son nom et pour son propre compte.
2 juil—1m C. C. COLLINS.

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

A partir du 30 juin les trains de passagers partiront de la gare au bas de la rue Calliope, à 7 heures A. M. et à 6 P. M. et arriveront à 9 heures et 15 minutes A. M. et à 8 heures et 45 minutes P. M.

Le train du matin correspond exactement à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Meridian, et à ce point il y a des correspondances établies avec le chemin de fer de Mobile et Ohio pour le Nord ou le Sud. Le train de nuit se relie à Jackson avec le chemin de fer du Sud pour Vicksburg. Le train du matin correspond exactement avec le chemin de fer central du Mississippi pour tous les points au Nord et à l'Est.

Prix du billet pour Mobile........$12 50
" " Selma............ 20 50
" " Montgomery...... 23 50

Temps du trajet pour Mobile 24 heures,
" " Selma 26 "
" " Montgomery 26 "

T. S. WILLIAMS, Surintendant-général.
2 juil

VENTE A PRIX COUTANT.

E. ROLLAND,

Marchand de CHEVEUX,

Rue de Chartres, 96, entre Conti et St-Louis.

INFORME respectueusement les personnes de la ville et de la campagne, qu'en raison de l'état actuel des affaires, à partir du 1er juillet, il vendra ses ARTICLES DE CHEVEUX à prix coûtant—

Frisettes pour bandeaux..............$1 00
Frisettes frisées......................1 00
Nattes sur peigne, la paire, depuis...2 00
Nattes pour chignon, depuis..........3 00
Cache-peigne, depuis.................3 00
Perruques pour hommes...............10 00
Perruques entières pour dames........20 00

Les parfumeries des premières maisons de Paris seront vendues aux mêmes conditions.

Salon réservé pour les dames.

Nettoyage de tête, coiffure et teinture de cheveux.
2 juil—1m

Etablissement hydrothérapique DU SUD.

Du Dr RANCÉ,

A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byrne, ... et dirigé actuellement par le Dr H. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain.
24 avril—

99, *Rue de Chartres, au 1er étage,*

LEON LAUGRIN, avocat

(Licencié en droit de la Faculté de Paris),

AYANT établi une correspondance directe avec des principaux agents d'affaires de Paris et des départements, se chargera, par suite des affaires ordinaires devant les Cours de l'Etat, du recouvrement de créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 10 juin—3m

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.

Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.

Ces spécialités seront ordonnées seules ou au besoin ... par F. LAGAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

Dépôt de tous les médicaments français.

SALAISONS françaises—100 caisses capres, 100 caisses olives, 100 caisses cornichons. 15 barillets olives, 20 caisses olives farcies, 20 caisses anchois à l'huile. A vendre par LANATA FRÈRES,
22 juil 9 et 11, rue Jefferson

EAU DE COLOGNE, Farina—1 caisse véritable eau de Cologne en bouteilles recouvertes en osier, de toute grandeur, à vendre en gros et en détail, par ROUSSET & VOGHERES,
20 juin 53 rue du Canal, près Chartres

VERMICELLI, MACARONI &c.—En magasin et à vendre par le soussigné—
60 caisses vermicelli d'Italie,
20 " macaroni "
20 " pâtes assorties "
FREDERIC AVET, 60 et 61 rue Vieille Levée
9 juin—15 entre Montréal et Conti.

Proclamation du Maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans

Hôtel de Ville, 21 juin 1861.

CONFORMÉMENT à l'ordonnance suivante du Conseil Commun de cette ville, j'annonce par les présentes que des livres de souscription seront ouverts au bureau du Trésorier de la ville lundi, 24 du courant, pour un prêt de deux cent cinquante mille piastres pour être consacrées à la défense de la ville.

Afin de mettre tous les citoyens à même de contribuer au prêt, il sera émis des certificats de vingt-cinq piastres et au dessus et je remplacerai ces certificats par des bons que ces listes sont préparées.

Je fais appel, avec confiance, au patriotisme bien connu de nos citoyens, et j'ai la conviction qu'ils nous aideront, le Conseil et moi, à accomplir ce qui ne sera point retardé et dont l'importance ne saurait être exagérée.

JOHN T. MONROE, Maire.

No 5,649.

ORDONNANCE pour de l'argent destiné à la défense de la ville.

Art. 1. *Il est ordonné par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans*—Que la somme de deux cent cinquante mille piastres ($250,000) est spécialement allouée, par les présentes, pour la défense de la ville de la Nouvelle Orléans.

Article 2. *Il est de plus ordonné* qu'afin de former cette somme et par suite de l'impossibilité où est la ville de prendre sur ses recettes courantes, le Maire de la ville et les chairmen des comités de finances sont autorisés à faire préparer, sans délai, des bons de la ville pour le susdit montant, dans la forme et pour les sommes qu'ils décideront. Les dits bons devront être signés par le Trésorier de la ville, contresignés par le Contrôleur et devront être faits payables le 1er juillet 1862, avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date à l'échéance.

Article 3—*Il est de plus ordonné* Qu'immédiatement après l'adoption de cette Ordonnance, il sera du devoir du Maire de faire ouvrir des livres de souscription au bureau du Trésorier, sous sa surveillance et celle des chairmen des comités de finances. Le Maire est également autorisé à en donner avis aux habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, et inviter à venir souscrire au prêt. Toutes les souscriptions devront être payées en argent et les souscripteurs recevront leurs certificats des qu'on sera prêt à les leur livrer.

Article 4—Il est de plus ordonné que toutes les sommes provenant du susdit prêt seront déposées en banque, seront séparées des autres dépôts de la ville et ne devront être employées que dans le susdit but, et il ne sera tiré aucune partie de ces dépôts sans l'autorisation du Conseil Commun.

Article 5. *Il est de plus ordonné* que tous les bons émis comme il est dit ci-dessus, seront reçus en paiement des taxes à percevoir après le 1er janvier 1862.

(Signé) J. O. NIXON, Président du Board des Assistants.
LEA F. BAKEWALL, Président du Board des Aldermen assistants.
Approuvé le 15 juin 1861.
(Signé) JOHN T. MONROE, Maire.
22 juin—

LA Société existant en cette ville sous le nom de PRÉAU & COUTURIÉ arrivée à son terme, est dissoute à cette date.

Am. Couturié reste chargé de la liquidation de l'ancienne maison, et continuera les mêmes affaires pour son propre compte, au même emplacement.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1861.
J. B. PRÉAU.
1 juil AM. COUTURIÉ.

AVIS.

M. le docteur FELIX FORMENTO fils a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public qu'il a transféré son cabinet et son domicile, rue des Ursulines, 65, entre Royale et Chartres.

Consultations de 2 à 4 heures 29 juin—30

MAISON LESTRADE A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront, comme de coutume, parfaitement traités. On substitue de premier ordre est attaché à la maison, et la cave renferme les vins les plus fins. 2 mai—

Hotel Pradat, à Biloxi.

LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHÊNES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un bon ... des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer.
mai—3m J. & E. C. PRADAT

Avis aux compagnies militaires

J. BARRÉ,

SELLIER,

CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE

Rue Bourbon, 200,

ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.) NOUVELLE-ORLÉANS.
21 juin—6

No 39. CHARTRES STRT. SIGN OF THE GOLDEN MORTAR. No 39. CHARTRES STRT.

ESTABLISHED IN 1828. By F. P. DUCONGÉ.

Droguiste, en gros et en détail.

Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre aux médecins de campagne et au planteur l'avantage de trouver en même temps un assortiment complet de Drogues, produits chimiques et préparations pharmaceutiques employées dans la pratique américaine et française.

Aussi un stock considérable de MÉDICAMENTS-PATENTÉS, d'origine anglaise, française et américaine.

Assortiment d'articles variés du ressort de la pharmacie et droguerie.

REÇU par le navire Express du Havre steamers Star of the West, Cahawba Havre, de New-York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par O. ROBIN, pharmacien.

25,000 magnésie hongroises.
... boîtes dragées stomachiques de Fonsta.
... flacons pilules Blancard,
... flacons pilules Vallet,
... flacons pilules de Lavilla,
1000 boîtes pilules de Dehaut,
... cravates en biscuit, de toutes dimensions,
... pipes porcelaine fine, à bec ... manche, grandeurs assorties,

... Sacoches à robinet, pour appareil de déplacement. Extrait alcoolique et aq. d'opium et belladone. Camomille, bois de bois, mille feuilles, fumeterre, centaurée, tamarin, mille feuilles, fleurs de violette vulnéraire, épigée, serpentaire, armoise, salsepareille, aloès, etc. ... Tous ces extraits ont été préparés et sont à rendre par le codex français.

250 grammes quinine.
100 grammes sel d'Aambroth cristal,
100 grammes aloès,
10 kilos poudre de gomme arabique No 1,
50 do térébenthine de Venise.
500 têtes de pavots extra grosses,
40 kilos fleurs de mauve,
do roses de Provins,
do amiante choisie,
2500 lancettes Capron, Lhr et Charrière,
20,000 sondes, et bougies anglaises en caoutchouc,
20 kilos capsules Callerier, au baume de copahu cubèbe et fer,
100 douzaines seringues à injection, en verre,
400 kilos fécule de pomme de terre,
200 do goudron de Norwège, véritable.

A vendre au plus bas prix, par O. ROBIN, pharmacien.

Reçu de France.

Par le navire *H. D. Sheppard.*

Et à vendre en gros et en détail.

Charpie.
Orcille de Lyon.
Amandes amères.
Ess. de Bergamotte.
Baume tranquille.
Bouquet chlorure de fer.
Eau de laurier de cerise.
Conserves de Violettes.
Papier à cautère.
Fécule de pommes de terre.
Bourrache.
Tilleul.
Trèfle d'eau.
Un assortiment d'extraits pharmaceutiques.
Poudre de Rogé.
Pâte de Regnault.
Cigarettes d'Espic.
Vin de Seguin.
Capsules de Mothes.
&c. &c. &c.
EN MAIN.
Un assortiment d'instruments de chirurgie.
S. JOURDAN.

Pharmacie J. B. Avequin,

Rue St Pierre, No 68,

Entre Royale et Bourbon.

REÇU par les dernières arrivages du Havre, un grand assortiment de Produits chimiques, Pharmaceutiques et de substances médicales venant des premières maisons de Paris, de la plus belle et la meilleure qualité. Notamment, fleurs de camomille, de mauve, de guimauve, de violette, de tilleul, d'une beauté remarquable et une foule d'autres substances qu'il serait trop long d'énumérer.

Vases, appareils, ustensiles de pharmacie de toutes sortes, capsules en porcelaine, de toute grandeur, cornues et porcelaine en verre, en grès de toutes dimensions, ... et 3 tubulures pour appareil de Woulf, capsules en argent, en platine, constamment à vendre.

EAUX DE VICHY!

22 caisses eaux de Vichy (de la même année;)
250 flacons sel de Vichy pour bains;
150 kilos chocolat de Vichy (praliné avec le sel;)
1000 boîtes pastilles de Vichy;
1000 flacons poudre de Rogé;
1000 boîtes pilules de Dehaut;
1 caisse Racahout des Arabes;
300 bouteilles sirop de quinquina de Portault;
2000 flacons véritable Lait Antéphélique de Candès de Paris;
2000 flacons phosphate de fer soluble de Leras;
200 bouteilles sirop de Flon;
2000 flacons dragées de Santonine de Colles, Pell Gaffart,
1000 flacons pilules de Vallet;
500 flacons pilules de Blancard;
500 flacons perles d'Ether;

Ainsi qu'un approvisionnement considérable d'huile de foie de Morue de Hogg, quinquina Laroche, Seguin, Elixir Anti-glaireux, capsules de Mothes, Mélisse des Carmes.

Purgatif de Leroy de Cottin, parfumerie autre Paris, &c., etc.

A vendre en gros et en détail, au grand Dépôt, encoignure des rues Royale et Ste-Anne.
2 déc LOUIS CAST

Importation directe de France

Reçu par les navires Sheppard, Dyes du Havre:

100 caisses Eaux Minérales Naturelles de Vichy de toutes les sources.

1500 bouteilles Eau sulfureuse d'Enghien.

500 " Huile de Foie de Morue de Jongh.
2000 " Antiglaireux de Pr...
2000 flacons Pastilles de Rogé,
... Capsules de Raquin.
... " de Mattico,
... " de Clertan,
1500 boîtes " de Mothes,
250 flacons Baptisme-Bonjean.
100 litres Vinaigre Framboises.
200 bouteilles Sirop de Boutigny.
1500 flacons Injection de Brou.
100 " Capsules de Mattico (Dorvault),
2000 boîtes Pastilles de Vichy.
1000 rouleaux papier Fayard.
500 boîtes Pastilles de Charbon de Belloc.
100 livres Sous-nitrate de Bismuth.
100 litres Vinaigre Framboises.
" Eau de Laurier Cerise.
" Baume du Commandeur.
" Baume Tranquille.
1500 flacons Dragées de Santonine de Pell...
... EDOUARD ...
25 mai